

 **TOURISME OCI/COMCEC**



NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2017

NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

L'industrie du tourisme a une importance particulière tant pour les pays développés que pour les pays en voie de développement. Elle a de multiples liens avec les autres secteurs économiques et elle est liée à plus de 185 activités économiques du côté de l'offre, avec des impacts directs et indirects.

Au cours des dernières années, le tourisme a constamment montré sa capacité de créer des emplois, de stimuler le marché de capitaux, d'attirer des investissements étrangers, et d'ajouter de la valeur à l'échelle locale, nationale et régionale. Au cours des cinq dernières années, le tourisme a connu une croissance plus importante que celle du commerce mondial. Alors que les échanges mondiaux de marchandises ont enregistré une croissance annuelle de 2-3%, le secteur du tourisme a enregistré 3.5 - 4.5% de croissance annuelle. L'industrie du tourisme a représenté 7 pour cent du total des biens et des services en 2016.¹

Tendances Récentes dans le Tourisme International

L'industrie du tourisme a continué de croître avec un nombre croissant de touristes. En 2016 l'arrivée des touristes a augmenté de 3.9%, atteignant 1.2 milliards. Comparé à l'année précédente, quarante-cinq millions de touristes supplémentaires ont voyagé en 2016, à comparer à l'année précédente. Le nombre devrait croître de 3% par an pour atteindre 1.8 milliard d'ici 2030.

Les recettes du tourisme international ont également montré une tendance à la hausse. Les recettes mondiales du tourisme international ont atteint US\$ 1.19 trillions en 2015, contre US\$1.25 trillions en 2014 et US\$1.22 trillions en 2016.²

Tableau 1. Arrivées de Touristes Internationaux et Recettes Touristiques

	2000	2005	2010	2014	2015	2016
Nombre de touristes (millions)	674	809	953	1.137	1.189	1.235
Variation annuelle (pourcentage)	8.1	5.9	6.5	4.0	4.5	3.9
Recettes touristiques (milliards de dollars)	495	701	961	1.252	1.196	1.220

Source : OMTNU

La Part du Tourisme International par Région

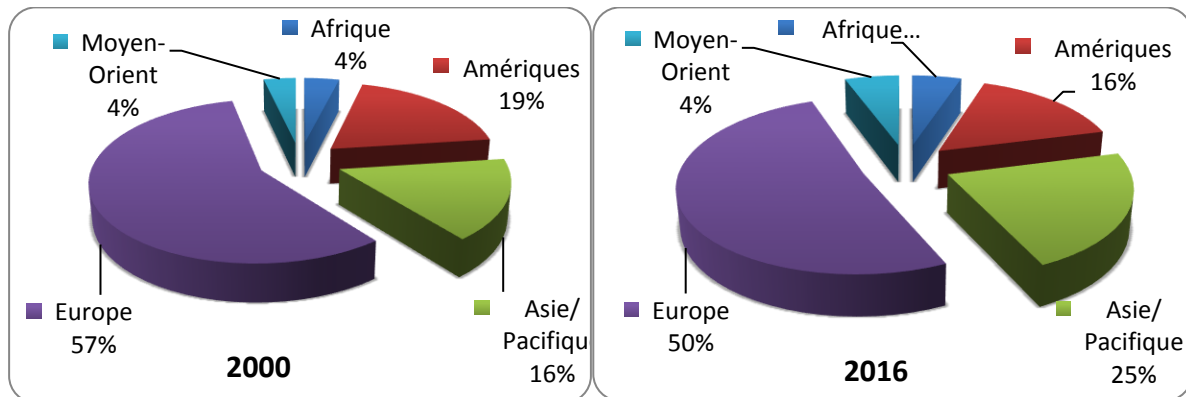
Au cours des dernières décennies, l'activité touristique internationale a montré une expansion géographique continue et une diversification des destinations touristiques. De nouveaux marchés touristiques ont émergé dans les régions en développement de l'Asie, du Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Cette expansion rapide de nouveaux marchés a augmenté la concurrence dans le secteur du tourisme. Comme le montrent les Figures 1 et 2, la part des destinations populaires traditionnelles comme l'Amérique et l'Europe dans le secteur du

¹ OMT des Nations Unies, Faits Saillants du Tourisme, 2017

² OMT des Nations Unies, Faits Saillants du Tourisme, 2017

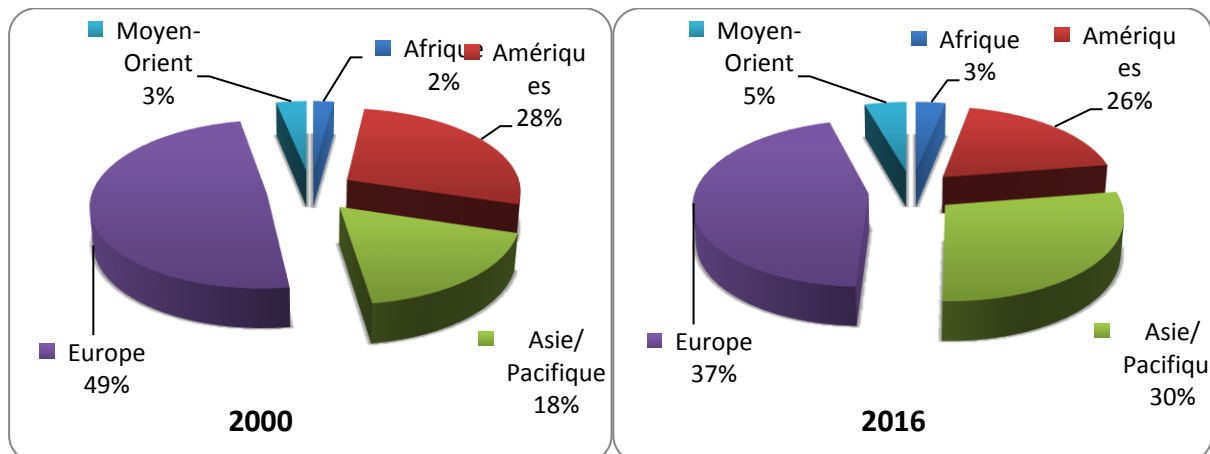
tourisme a diminué en faveur des régions du Moyen-Orient, de l’Afrique et de l’Asie-Pacifique en termes d’arrivées de touristes, ainsi que de recettes touristiques.

Figure 1 : Arrivées de Touristes par Région (2000-2016)



Source : OMTNU

Figure 2 : Recettes Touristiques par Région (2000-2016)



Source : OMTNU

Secteur du Tourisme dans les Pays Membres de l’OCI

Le secteur du tourisme est également un secteur important pour l’OCI en termes de génération de revenus et des contributions à l’emploi. Comme le montre le Tableau 2, selon le Rapport sur l’Impact Économique 2017 du Conseil Mondial des Voyages et du Tourisme (CMVT), la contribution directe des Voyages et du Tourisme au PIB en 2016 s’est établie à US\$ 198.1 milliards (3.2 pour cent du PIB) dans les états membres de l’OCI. Ce chiffre devrait augmenter de 3.8 pour cent (US\$204.4 milliards) en 2017.

De plus, selon ce rapport, les Voyages et le Tourisme ont généré environ 13.3 millions d’emplois directement en 2016 (2.4 pour cent de l’emploi total) et ce chiffre devrait augmenter de 1.3 pour cent pour atteindre 13.4 millions en 2017. La contribution totale des voyages et du tourisme à l’emploi dans les états membres de l’OCI a été de 35.5 millions d’emplois en 2016 (6.4 pour cent de l’emploi total).

Tableau 2 : L'Impact Économique des Voyages et du Tourisme dans les États Membres de l'OCI

COMCEC	2016	2016 % du total
Contribution directe au PIB (milliards de \$)¹	198.1	3.2
Contribution totale au PIB (milliards de \$)²	542.4	8.7
Contribution directe à l'emploi (milliers d'emplois)	13,257	2.4
Contribution totale à l'emploi (milliers d'emplois)	35,514	6.4

1-2016 Prix et taux de change constants; 2-2017 Croissance réelle ajustée en fonction de l'inflation (%);
Source : CMVT, Rapport sur l'Impact Économique, 2017-COMCEC

Au cours des dernières années, l'activité touristique internationale dans les Pays Membres de l'OCI a également enregistré une croissance en termes d'arrivées de touristes d'une part, et de recettes touristiques d'autre part.. Au cours de la période 2010-2015, comme le montre la Figure 3, les arrivées de touristes et les recettes touristiques ont augmenté.

Figure 3. Arrivées de Touristes et Recettes Touristiques dans les Pays Membres de l'OCI



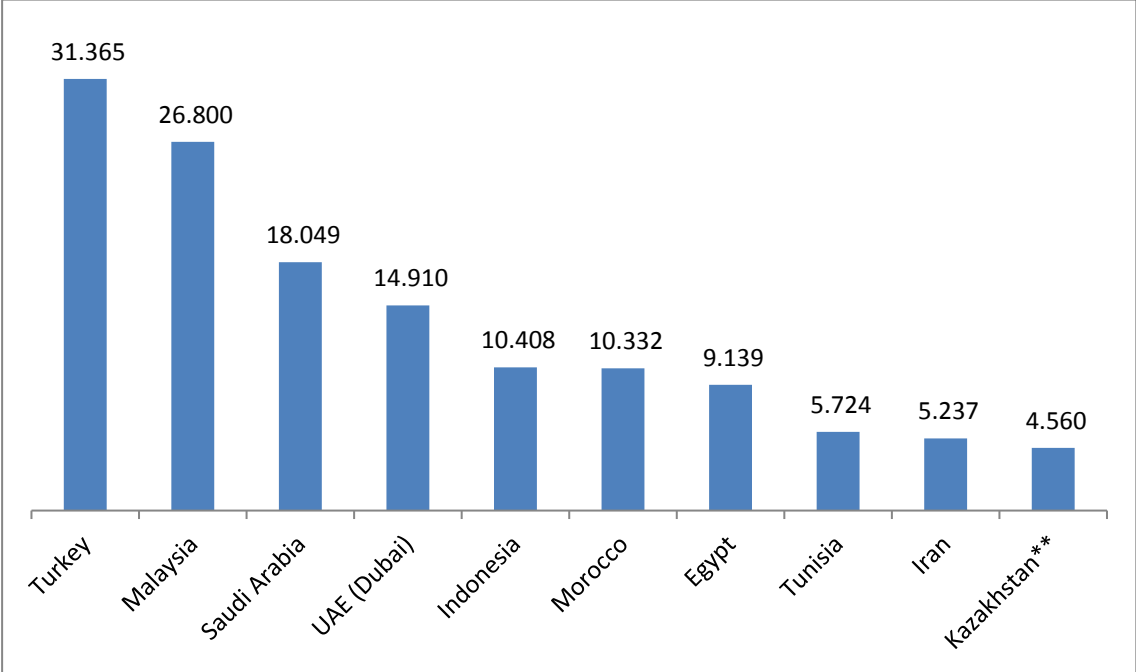
Source : OMTNU et Perspectives 2017 du COMCEC sur le Tourisme

Comme le montre la figure 3, le nombre d'arrivées de touristes dans les Pays Membres a augmenté à 173 millions en 2015, ce qui correspond à 14,6 % des arrivées internationales de touristes au niveau mondial. Les recettes du tourisme international ont atteint US\$135 milliards la même année, ce qui correspond à 10.7% de la totalité des recettes touristiques mondiales.

Comme le montre la Figure 4, la répartition des arrivées de touristes parmi les États Membres de l'OCI a montré que le tourisme international se concentre dans quelques Pays Membres. En ce qui concerne les arrivées de touristes, la Turquie, la Malaisie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis (EAU), l'Indonésie, le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, l'Iran et le Kazakhstan

figuraient parmi les 10 premières destinations dans l’OCI en 2016, accueillant 136.5 millions d’arrivées internationales cette année-là.

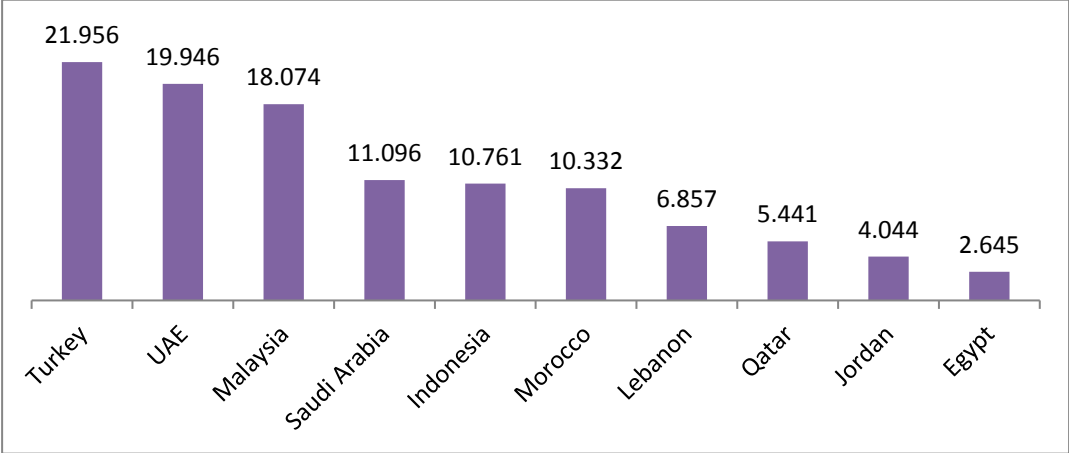
Figure 4. Les 10 Premières Destinations Touristiques de l’OCI en termes d’Arrivées de Touristes Internationaux (en milliers) (2016)



Source : OMT des Nations Unies, *Faits Saillants du Tourisme & République de Turquie, Ministère de la Culture et du Tourisme*
 ** données de 2013

Concernant les recettes touristiques internationales, les 10 premiers Pays Membres, comme l’illustre la Figure 5, ont gagné US\$111 milliards des recettes touristiques internationales en 2016.

Figure 5. Les 10 Premières Destinations Touristiques de l’OCI en termes de Recettes Touristiques Internationales en 2016 (US\$ millions)



Source : OMT des Nations Unies, *Faits Saillants du Tourisme, 2017*

Principaux Défis auxquels sont confrontés les Pays Membres dans le secteur du Tourisme :

Dans les Pays Membres de l'OCI l'industrie touristique n'a pas encore atteint son plein potentiel, et certains obstacles subsistent, l'empêchant de le faire.

L'infrastructure de transport dans les pays membres n'est pas adéquate. Par ailleurs, les hôtels dans les pays membres ne répondent pas aux besoins des touristes musulmans. De plus, l'industrie du tourisme est vulnérable aux chocs internes et externes.

Puisque le secteur du tourisme est principalement axé sur le secteur public dans plusieurs pays membres, le potentiel des parties prenantes concernées, comme le secteur privé, reste sous-utilisé. Des lacunes dans le domaine touristique empêchent la diversification, qui accompagnée d'une absence de stratégies de marketing, représentent des défis importants à l'industrie touristique dans la Région de l'OCI.

Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM)

Le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM) est un marché croissant au fur et à mesure que le nombre des voyageurs Musulmans augmente. Répondre aux besoins religieux des touristes musulmans (tels que les produits certifiés halal, les installations propres de prière et d'ablution, les services pendant la rupture du jeûne et le repas de l'aube durant le mois de Ramadan, les installations de loisirs respectant l'intimité et un milieu adéquat pour la famille) est d'une importance particulière. La population Musulmane et son revenu disponible/consommable sont en croissance. Selon une recherche, la population musulmane pourrait augmenter à 2,2 milliards d'ici 2030, ce qui sera l'un des principaux catalyseurs de croissance du tourisme favorable aux musulmans. En ce qui concerne l'aperçu général du TRI dans l'OCI, les Pays Membres de l'OCI représentaient 10.3 pour cent des recettes du tourisme international, soit US\$129.7 milliards en 2015.

Le rapport d'étude spécifiquement préparé pour la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme souligne que les arrivées de visiteurs Musulmans entrants dans les Pays Membres de l'OCI ont été estimées à 53.8 millions en 2016 et 74.8 millions en 2020. Les Musulmans représentaient environ 30 pour cent des arrivées de touristes entrants dans l'OCI en 2015.

Les dépenses globales du tourisme émetteur des Musulmans étaient d'environ US\$151 milliards en 2015 et devraient atteindre US\$243 milliards en 2021. Les dépenses du tourisme émetteur des Musulmans provenant des Pays membres de l'OCI étaient de US\$108.8 milliards en 2015 et devraient atteindre US\$179.5 milliards en 2021. Les Musulmans représentaient plus de 70% du total des dépenses du tourisme émetteur provenant des Pays Membres de l'OCI en 2015.³

Coopération du COMCEC sur le Tourisme

³ Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), «Le Tourisme Favorable aux Musulmans : Réguler les Établissements d'Hébergement dans les Pays Membres de l'OCI», Février 2017.

Le renforcement de la coopération entre les pays membres dans le domaine du Tourisme Favorable aux Musulmans revêt une importance particulière pour la réalisation de l'un des résultats attendus importants de la Stratégie du COMCEC, qui est « des produits et des destinations touristiques diversifiés». Compte tenu du marché croissant du TFM et du besoin d'avoir l'infrastructure nécessaire dans les pays membres pour répondre aux besoins religieux spécifiques des voyageurs Musulmans, le COMCEC a consacré trois Réunions du GT (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}) au thème du Tourisme Favorable aux Musulmans.

Réguler les Établissements d'Hébergement de Tourisme Favorable aux Musulmans

Depuis la 32^{ème} session du COMCEC, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a eu lieu le 16 février 2017 sous le thème «Tourisme Favorable aux Musulmans : Réguler les Établissements d'Hébergement dans les Pays Membres de l'OCI.» Le Groupe de Travail sur le Tourisme a eu l'occasion de débattre en détails des principaux concepts et d'examiner l'aperçu général des établissements d'hébergement du TFM.

D'après le rapport d'étude préparé pour cette réunion, 680 établissements d'hébergement ont été identifiés comme étant favorable au tourisme musulman, en offrant des services axés sur le TFM ou des services mixtes. Environ 60 % de ces établissements sont des hôtels à 4 ou 5 étoiles. De plus, seulement 58 établissements d'hébergement axés sur le TFM offrent exclusivement de la nourriture hala, tout en fournissant des produits et services halal qui visent les consommateurs Musulmans.

Les constatations de l'enquête conduite sur plus de 500 consommateurs indiquent que les répondants ont souligné la nourriture halal, l'indication de la direction du Quibla dans les chambres, l'offre des services du Ramadan, l'attribution des espaces de bien-être séparés pour les femmes et le fait de ne pas servir de l'alcool comme des éléments «extrêmement importants» à être inclus dans le Standard / le règlement du TFM.

A la lumière des conclusions du rapport d'étude, les défis suivants ont été soulignés par le Groupe de Travail.

- Différentes exigences/normes de qualité pour les établissements d'hébergement du TFM et les établissements d'hébergement conventionnels,
- L'existence de divers standards du TFM
- La complexité de l'évaluation des éléments Halal dans l'industrie hôtelière
- L'insuffisance d'inspecteurs expérimentés dans le secteur d'hébergement
- Faible taux d'adoption des standards du TFM par les fournisseurs d'hébergement
- La complexité des procédures d'adoption, de mise en œuvre et d'inspection

Conformément aux recommandations de l'étude analytique ainsi qu'aux discussions menées lors de la Réunion, le Groupe de Travail a élaboré des Directives du COMCEC sur le TFM Visant à Réguler les Établissements d'Hébergement.

La Directive du COMCEC sur le TFM, l'Étude Analytique, le compte rendu de la Réunion et les présentations faites lors de la Réunion sont disponibles sur le site internet du COMCEC (www.comcec.org).

Gestion des risques et des crises dans le secteur du tourisme

Ces dernières années, le secteur touristique fait face à une épreuve majeure et la gestion des risques et des crises est devenue une question importante pour toutes les parties prenantes de l'industrie touristique. Un nombre croissant de catastrophes et de crises d'origines humaines ou naturelles, affecte l'industrie du tourisme. Presque tous les pays souffrent de ces crises et de ces catastrophes. En d'autres termes, une crise qui éclate dans un coin du monde peut affecter les activités touristiques de toutes la région, voire dans le monde.

Compte tenu de l'importance de ceci, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme a consacré sa 10^{ème} Réunion du GT à la gestion des risques et des crises et des stratégies de récupération dans le secteur touristique. La 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme s'est tenue le 21 Septembre 2017 à Ankara sous le thème «Gestion des Risques et des Crises dans le Secteur du Tourisme : Rétablissement de la Crise dans les Pays Membres de l'OCI».

Le rapport d'étude spécialement préparé pour la réunion a souligné les défis suivants.

- Utilisation faible de communiqués de presse et de réseaux sociaux par le secteur public
- Manque de participation des communautés locales à la gestion des risques
- La complexité des stratégies de récupération
- Manque de diversification d'activités touristiques
- La pénurie du personnel qualifié et expérimenté dans le secteur du tourisme
- Niveaux faibles de communications et de relations entre les secteurs privés et publics

La 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a élaboré les recommandations de politique suivantes :

- L'établissement d'un comité/groupe de travail national, responsable de la gestion des crises et des risques du tourisme, qui sera formé par l'autorité nationale du tourisme et comptera des représentants des parties prenantes.
- Augmenter la sensibilisation à la résilience et aux crises, y compris les phases identifiées d'une crise et comment s'y préparer et répondre à chaque phase.
- Analyser et comprendre les risques et les plans des crises, en termes de crises externes et des risques qui affectent l'industrie touristique en général et les commerces individuels.
- Garantir une sensibilisation du marché et des perceptions de destinations positives, et développer de nouveaux produits et marchés.

De plus, le Groupe de Travail sur le Tourisme, va lors de sa 11^{ème} Réunion prévue pour le 18 février 2018 à Ankara, élaborer sur le thème des Stratégies de développement des destinations touristiques et d'institutionnalisation dans les Pays Membres de l'OCI.

Financement de Projets du COMCEC dans le Secteur du Tourisme

A travers le Mécanisme de Financement de Projet, le BCC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI et qui sont déjà enregistrés au Groupe de Travail sur le Tourisme.

En 2016, le COMCEC a financé deux projets dans le secteur de la coopération touristique. Le premier, qui a été réalisé par le Conseil du Tourisme de la Gambie et s'intitule «Renforcer la capacité des artisans dans les Pays Membres de l'OCI». Ce projet se composait de deux programmes de formation. L'objectif était de renforcer les capacités innovatrices des artisans dans le design et l'emballage de produit artisanal, ainsi que de faciliter un transfert suffisant de savoir parmi les Pays Membres de l'OCI. et le 17 juin 2017, des cours ont été dispensés à des instructeurs de sculpture de bois et des formateurs à Tie, Dye et Batik. A l'issue des cours, les apprenants ont acquis les compétences et les techniques nécessaires à préparer des ressources de sculpture de bois, à identifier et sélectionner une gamme de produits artisanaux en bois en différents styles.

Le second projet réalisé en 2016 s'intitulait «Un cours de courte durée sur les stratégies visant à améliorer la main-d'œuvre touristique dans le tourisme local dans les Pays Membres de l'OCI.» L'objectif de ce projet réalisé par le Ministère de Tourisme et de Culture de la Malaisie, était de débattre, d'étudier et d'encourager la compréhension du concept de l'amélioration des ressources humaines dans le tourisme local d'une perspective de tourisme durable et de développement. Dans ce contexte, un programme de formation et une visite d'étude ont été effectués. Le programme de formation organisé dans la province de Sandakan a débuté par une lecture sur «la compréhension du concept du tourisme local», et l'accent a été mis sur le tourisme local dans les économies nationales. Ce programme de formation de sept jours, accompagnés de visites guidées, s'est terminé par un tour d'étude pour les apprenants afin qu'ils puissent voir les sites de restauration des forêts, sites importants au tourisme local à Kuala Lumpur.

En 2017, quatre projets ont reçu des subventions du COMCEC. Le premier projet réalisé par le Conseil de Tourisme de la Gambie était intitulé «Élaboration d'un Programme de Formation et de Certification pour l'Industrie Musulmane des Voyages, du Tourisme et de l'Hôtellerie ». L'objectif de ce projet était d'accomplir une formation et un programme de certification sur le Tourisme Favorable aux Musulmans, en améliorant de la sorte les capacités du personnel et des établissements. Dans ce contexte, un programme de formation a été organisé, et dont les résultats prévus étaient basés sur des sessions théoriques et pratiques, afin d'accroître la sensibilisation des prestations de services touristiques favorables aux musulmans dans les Pays Membres de l'OCI.

Le second projet intitulé «Renforcer la capacité de la main d'œuvre du Tourisme Favorable aux Musulmans», et dont l'objectif était d'augmenter la sensibilisation relative aux politiques, aux stratégies, à l'administration et aux dispositions juridiques qui soutiennent le tourisme favorable aux musulmans. Le Ministère de la Culture et du Tourisme du Mozambique a entrepris ce projet dans le cadre duquel un atelier de travail et un programme de formation ont été organisés. Alors que la formation portait essentiellement sur la planification et la gestion du tourisme, l'objectif principal de l'atelier de travail avait pour but d'accroître la sensibilisation au tourisme favorable aux musulmans dans les Pays Membres de l'OCI.

Le troisième projet réalisé par le SESRIC, était intitulé «Programme de Formation sur le Développement et la Promotion du Tourisme Favorable aux Musulmans dans les Pays

Membres du COMCEC.» Le projet était conçu pour faciliter le transfert du savoir sur le développement et la promotion du tourisme favorable aux musulmans dans les pays membres du COMCEC, en partageant les expériences de la Malaisie, de la Turquie et des EAU dans le développement réussi de stratégies de politiques, de réglementations, de normes et de marketing de tourisme favorable aux musulmans. Ce projet comportait un programme de formation qui visait les représentants des gouvernements des pays qui n'ont pas bénéficié du potentiel du tourisme favorable aux musulmans en raison de problèmes d'affectation des ressources.

Le dernier projet était «Renforcer la capacité des artisans et des services à la clientèle dans les Pays Membres de l'OCI», qui était réalisé par le Ministère de Tourisme, du Patrimoine et de la Faune du Soudan. L'objectif de ce projet était d'améliorer les capacités des artisans et du service à la clientèle par des formateurs professionnels. Dans ce contexte, un programme de formation a été organisé, dont les résultats étaient d'augmenter les capacités des communautés locales dans les produits touristiques, d'améliorer le niveau de vie et de tracer la voie à de nouveaux emplois.

Autres Activités en Cours

Les autres activités importantes menées dans le cadre du COMCEC dans le domaine du tourisme peuvent être résumées comme suit:

- La 9^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) s'est tenue les 21-23 décembre 2015 à Niamey/ République du Niger, avec la participation de 17 États Membres. Au cours de la Conférence, Al-Madinah al-Munawwara et Tabriz ont été sélectionnées comme les Villes du Tourisme de l'OCI pour 2017 et 2018, respectivement. La République Populaire du Bangladesh accueillera la 10^{ème} Session de la CIMT les 12-14 novembre 2017.
- La 5^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC a eu lieu le 4 mai 2017 à Istanbul, sous le thème « Communication et Gestion des Crises dans le Tourisme : Défis Récents et Solutions dans les Pays Membres de l'OCI.» Dans ce forum, les participants ont discuté de l'état actuel de la gestion des crises dans le secteur du tourisme dans les Pays Membres de l'OCI, ainsi que des perspectives et des défis associés.
